

Le métier de gendarme

Emmanuel CHEVET

Mise en chantier il y a une décennie, l'histoire de la gendarmerie est aujourd'hui bien active. Un ouvrage en forme de bilan rappelle que cette institution, arme au service de « l'ordre et la loi », a évolué en temps de crise comme en temps de paix, en s'ouvrant peu à peu à la société civile.

Recensé : Jean-Noël Luc (dir.), *Soldats de la loi. La gendarmerie au XX^e siècle*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, coll. « Mondes contemporains », 2010. 544 p., 26 €.

Après la publication de *Gendarmerie, État et Société au XIX^e siècle* et du *Guide de recherche*¹, la parution de *Soldats de la loi* représente un nouveau jalon dans l'histoire de la gendarmerie. S'il fallait parler d'un chantier il y a une quinzaine d'années, lorsque l'université Paris IV Sorbonne et le Service historique de la gendarmerie nationale (SHGN) lancèrent ensemble un programme de recherches sur le sujet, on peut dire aujourd'hui que les historiens de la gendarmerie disposent d'un véritable laboratoire.

Soldats de la loi, bien documenté et fondé sur des sources largement inédites, se révèle un élément précieux de ce laboratoire. Ces 534 pages ne se contentent pas de retracer un siècle de gendarmerie. C'est aussi une réflexion méthodologique qui s'ébauche, l'objectif étant *in fine* de « faire connaître les résultats de la recherche historique récente » (p. 48). Si la table des matières laisse entrevoir un ouvrage assez traditionnel, composé de textes accompagnés d'une centaine de pages d'annexes, la lecture proprement dite offre une impression tout autre.

¹ Jean-Noël Luc (dir.), *Gendarmerie, État et société au XIX^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, 509 p. ; Jean-Noël Luc (dir.), *Histoire de la maréchaussée et de la gendarmerie. Guide de recherches*, Maisons-Alfort, SHGN, 2005, 1 105 p.

Un livre dans le livre

L'introduction de Jean-Noël Luc constitue un livre dans le livre. Indispensable est la lecture de cette cinquantaine de pages où s'allient l'esprit de synthèse et l'esprit critique. Le directeur de l'ouvrage tient à montrer les « visages » de la gendarmerie depuis la Révolution française, que ce soit sa « longue histoire », ses dimensions structurelles, son identité, ses missions ou encore ses serviteurs, hommes-orchestres d'une force polyvalente. Sans se cantonner à une présentation de la « constellation gendarmique » (p. 26) ou au simple rappel du contexte historique, l'auteur avance un corpus statistique conséquent pour mieux saisir l'institution dans son temps, s'évertuant à définir « la temporalité gendarmique du XX^e siècle ».

Quand commence le siècle pour les gendarmes ? Logiquement, en 1903. Le quatrième texte organique de la gendarmerie depuis sa création, signé du 20 mai 1903, offre un « repère commode » en raison de sa longévité (p. 31). Mais, selon l'auteur, d'autres dates plus emblématiques pourraient convenir pour symboliser l'entrée de la gendarmerie dans le XX^e siècle. Inversement, quand ce « siècle de la gendarmerie » se termine-t-il ? Avant la fronde épistolaire des gendarmes à l'été 1989 – véritable séisme institutionnel – ou avant le rattachement de l'institution au ministère de l'Intérieur, le 1^{er} janvier 2009 ? Tout dépend de l'angle d'approche et de l'échelle retenue.

De l'étude de la brigade rurale classique aux soldats de la loi en OPEX, des gendarmes départementaux au GIGN en passant par les gendarmes de l'air, de la microhistoire à l'histoire des représentations en passant par la prosopographie, c'est bien une histoire sociale et diachronique qui est ici privilégiée. D'ailleurs, le cœur de l'introduction met en relief l'instant où « l'historien rencontre les gendarmes » (p. 26-30) : Jean-Noël Luc décrit l'état d'avancement du chantier. Il mesure le chemin parcouru ; il explique surtout quels chemins ont été pris, pourquoi et comment ; il rappelle que certains sentiers ne sont toujours pas balisés.

Des hommes, des femmes, une institution

Des tendances lourdes se dessinent et émergent de l'ouvrage. Le lecteur découvre la montée en puissance de la gendarmerie au fil du siècle. Sur le plan structurel, sur le plan culturel et à hauteur du personnel, il apparaît que les périodes de paix et les temps de crises, loin d'être cloisonnés, sont intimement liés dans l'évolution du corps au XX^e siècle. La modernisation de la gendarmerie constitue à cet égard un cas remarquable.

L'étude du rôle de la gendarmerie en temps de guerre apporte des conclusions intéressantes, car la position de ses hommes est changeante au fil des conflits. Prévôtats en 14-18, ils surveillent l'arrière, traquent les déserteurs, fauteurs de troubles et espions – pour un souvenir déprécié. Subordonnés à l'occupant en 1940-1944, ils surveillent et contrôlent les populations rurales, arrêtent les Juifs, répriment les maquisards, ou bien au contraire ils les aident et résistent à leurs côtés – pour une mémoire froissée.

Alors que les « années noires » ont longtemps été taboues, entourées d'un silence gêné, la partie qui leur est consacrée dans le livre présente l'intérêt de considérer ensemble le rôle du corps durant l'Occupation et son épuration à la Libération ; l'épuration n'est plus un sujet annexe. Ceci permet de planter le décor des pratiques professionnelles : le métier de gendarme s'inscrit dans le cadre d'une institution dont on exige qu'elle collabore, d'une culture qui laisse planer de véritables ambiguïtés quant aux choix individuels pouvant mener à la Résistance. D'une certaine manière, quelles que soient les intentions et les actions finales des acteurs, l'Occupation les oblige à prendre parti, dans un dilemme où la conscience morale joue un rôle central. Car obéir, c'est trahir ; et désobéir, c'est aussi trahir.

Face aux crises insurrectionnelles d'après-guerre, les gendarmes s'adaptent à la gestion de la violence. L'image de la gendarmerie est une tendance importante qui se dégage de l'étude : l'image que la gendarmerie a d'elle-même – chose essentielle –, l'image que la gendarmerie donne à voir d'elle dans la presse, dans les médias, dans l'opinion publique, etc. Ceci laisse entrevoir comment la gendarmerie a abordé le XXI^e siècle, en dirigeant au mieux ce que l'on appelle aujourd'hui la « communication ». La tendance lourde qui émerge au fil des pages est une idée simple : la gendarmerie au XX^e siècle, ce sont à la fois des hommes, des femmes et une institution, nichés au cœur de la société française.

L'ordre et la loi

Au delà des railleries faciles, l'objet gendarmerie offre donc d'importantes perspectives : un miroir de la police, un spécimen des forces de l'ordre, une arme de la défense et de la loi. Le choix du découpage « politico-militaire » s'accorde bien à une explication chrono-thématique ; structures, missions et représentations de la gendarmerie ressortent ainsi d'une partie à l'autre. À la fois trait d'union avec le XIX^e siècle finissant et bref coup d'œil sur la Grande Guerre, la première partie cède rapidement la place aux mutations de l'entre-deux-guerres, à l'étude de la gendarmerie des années noires, à l'expérience coloniale et à l'épreuve de la décolonisation. Dès lors, deux parties plus thématiques renvoient à deux problématiques phares de l'ouvrage : la polyvalence de la

gendarmerie (cinquième partie) et les défis de la modernisation (sixième partie). François Dieu, professeur de sociologie spécialiste de ce corps², conclut en ouvrant la réflexion sur la gendarmerie du XXI^e siècle.

La question de l'équilibre des parties reste parfois en suspens. On peut s'interroger sur l'expéditive première partie ou sur la difficulté, pour le lecteur, de se repérer dans la répartition des chapitres entre les deux dernières parties. De même, le lecteur sera surpris de découvrir des sujets excessivement pointus comme l'étude de « la prévôté de l'armée d'Orient pendant la Première Guerre mondiale » (plutôt que la prévôté aux armées) ou franchement isolés comme « la brigade de Mayotte au XX^e siècle ».

Ces apparentes bizarreries répondent aux problématiques avancées en introduction : par exemple, le cas de la brigade de Mayotte offre une vue microhistorique sur le « siècle de la gendarmerie ». Cet émiettement répond à l'objectif du livre : faire connaître les résultats de la recherche. Parmi la trentaine d'auteurs se côtoient étudiants en master, doctorants, docteurs, professeurs d'université et plusieurs gendarmes-chercheurs ! Une telle équipe témoigne d'une grande ouverture et d'une grande richesse, mais elle présente en contrepartie des chapitres de qualité inégale. Les meilleurs en ressortent nettement, tels ceux d'Arnaud-Dominique Houte, Aurélien Lignereux, Laurent Lopez, Marc Bergère ou François Dieu en conclusion.

Certes, « cet ouvrage est tributaire de l'état de la recherche historique » (p. 48), mais on peut avoir l'impression que Jean-Noël Luc a, dans son introduction, comme à rebours, bouché quelques « trous » laissés par certaines contributions. Pourquoi à rebours ? C'est que la majorité des chapitres de ce livre paru en 2010 proviennent d'un colloque tenu à la Sorbonne en 2003³. Côté pile, les travaux ne sont pas tous aussi récents qu'annoncés ; manquent à l'appel des chercheurs devenus incontournables sur le sujet entre-temps, comme Jonas Champion sur la Seconde Guerre mondiale, et des analyses qui se sont étoffées depuis⁴. Côté face, les sept années écoulées ont fait de certains auteurs des spécialistes de la gendarmerie : Louis Panel sur la Première Guerre mondiale, Laurent Lopez sur l'entre-deux-guerres, Jean-François Nativité sur l'Occupation, Benoît Haberbusch l'Afrique du Nord, etc. Voici donc quelques dizaines de petits laboratoires, et autant d'intéressantes introductions sur

² François Dieu, *La gendarmerie, secrets d'un Corps*, Paris, éditions Complexe, 2002, 334 p.

³ Jean-Noël Luc (dir.), *Gendarmerie et gendarmes du XX^e siècle*, colloque organisé par l'université Paris IV et le SHGN (13-14 juin 2003). On notera l'ajout substantiel de deux contributions issues de séminaires de l'université Paris IV: les chapitres de Simon Fieschi sur les gendarmes en Corse de 1927 à 1934 et d'Anne Geesen sur la féminisation de la gendarmerie.

⁴ Jonas Champion, *Les gendarmes belges, français et néerlandais à la sortie de la Seconde Guerre mondiale*, Bruxelles, André Versaille Éditeur, 2011, 346 p.

des thèmes précis. Avantage ou inconvénient, c'est une question d'appréciation. Signalons que ce laps de temps a permis d'étoffer les annexes.

L'« horizon gendarmique »

Soldats de la loi est un livre dont les annexes ne sont pas qu'illustratives : elles font partie intégrante de l'explication. Elles débutent par six pages d'organigrammes annotés par le lieutenant Habermusch, qui offrent une vue structurelle du corps à des époques successives. Jean-Noël Luc présente ensuite trois types d'annexes.

Statistiques d'abord : un outil de base forcément utile aux chercheurs comme aux néophytes. Il y a des données tirées de l'irremplaçable *Guide de recherches* publié en 2005 et agrémentées de nombreuses statistiques inédites. Une chronologie riche de 822 entrées permet de jaloner un siècle d'histoire en offrant des dates-repères. Les annexes se terminent par une bibliographie construite et commentée par l'un des meilleurs spécialistes de l'histoire de la gendarmerie en France. On pourra cependant regretter l'absence d'un index, voire d'un corpus de cartes et peut-être d'un glossaire, afin de discerner les nuances entre plusieurs mots-clés : « militarité », « gendarmitude », « gendarmique », etc.

En dépit du regard d'un sociologue, en conclusion, l'ouvrage aurait-il gagné à être plus transdisciplinaire ? Peut-être, mais, à l'usage, l'ouvrage se révèle indispensable pour tout chercheur travaillant sur l'institution : il propose une synthèse de l'histoire de la gendarmerie au XX^e siècle, tout en faisant connaître les avancées de la recherche. Comme l'écrit Jean-Noël Luc, « l'histoire de la gendarmerie n'appartient ni à une institution ni à une école » (p. 48). Il le prouve avec *Soldats de la loi*, qui résulte d'une démarche ouverte réunissant des chercheurs venus de tous horizons.

Publié dans laviedesidees.fr, le 16 juillet 2012

© laviedesidees.fr